

VOTRE RÉGION

SKI ET HANDICAP Trois stations drômoises équipées

Le Schuss valentinois s'ouvre aux skieurs handicapés

COL DE ROUSSET

Yannick en rayonne de bonheur. Cloué depuis toujours dans un fauteuil roulant, il découvre le ski assis. « Ah, cette sensation de glisse, c'est vraiment génial », Christian qui, quand il était valide, pratiquait le ski « ne retrouve pas autant les sensations de glisse » mais apprécie de pouvoir de nouveau dévaler les pentes neigeuses.

Cette année, le déplacement du président du conseil général de la Drôme, Didier Guillaume, et du président des stations, Alain Mathemont, était uniquement axé sur l'accessibilité aux skieurs handicapés, moteurs ou sensoriels. Trois stations, Front d'Orléans/Chaud Clavier, le col de Rousset et Luz-la-Croix-Haute sont équipées de matériel permettant cette pratique.

toujours accompagnée. La pratique du ski assis seul est possible mais nécessite un certain niveau. Il est désormais de moins en moins rare de croiser sur les pistes de ski alpin de la Drôme, le binôme accompagnateur/skieur en dual. Et, avec l'ouverture du Schuss valentinois aux skieurs handicapés, ce sera



Les 8800 € d'équipement nécessaires à la pratique de l'handiski ont été en partie couverts par des subventions du conseil général, de Jeunesse et Sports, de la ville de Valence et de la vente de bouchons en plastique. La DL / Fabrice BOUTIER

de plus en plus fréquent. Qu'un club grand public s'ouvre ainsi à l'handiski relève et amplifie l'initiative du conseil général de la Drôme. À l'origine de cette ouverture, une femme, Marie-Anne Phil-Baronnet, et un homme, Alain Monge, jeune retraité actif président du ski club de Buis les Baronnies.

Collaboration avec les valides

Par amitié pour Annette, aveugle, Marie-Anne s'intéresse au handisport, se spécialisant dans l'accompagnement « ski de fond ». Elle se prendra au jeu. « J'ai guidé avec Vercois handisport ». Et pour pouvoir créer une structure similaire dans la Drôme, la jeune femme, géomètre à

plein temps dans la vie civile, passe son moment de fond et sa qualification « handisport ».

Désireux de la créer « dans un club de valides », Marie-Anne et Alain présentent leur projet au Schuss valentinois, le défendent devant un comité directeur sceptique puis très vite attentif pour fi-

REPÈRES

HISTORIQUE

■ Apparu il y a une vingtaine d'années, le handiski ou ski assis est né en Autriche. On dénombre environ 5 000 pratiquants. Avec plus d'une centaine de stations équipées, la France est dans le peloton de tête des pays européens.

GLOSSAIRE

■ Dualski : le siège repose sur deux skis parallèles qui offrent une meilleure stabilité. Il s'adresse aux personnes dont le handicap va de la parapésie à la tétrapégie basse.

nir par être partant. Le calendrier est étudié de façon à pouvoir coter quatre sorties « handi » sur la saison. Dès la première, les adhérents valides ont coopéré. Les stations se sont montrées accueillantes. « Cela a été très instructif pour tout le monde ».

Et Marie-Anne est plus motivée que jamais. « J'ai envie de continuer parce que les gens du Schuss sont derrière nous ».

Marie-Noëlle GAGNIAT